

PRIX DE L'ABONNEMENT

Table with 2 columns: Type of subscription (e.g., 3 months, 6 months, 1 year) and Price.

OTTAWA Senate Reading room 20 fe 12 nos

LA JUSTICE

"DIEU ET MON DROIT."

TARIF DES ANNONCES

Table with 2 columns: Type of advertisement (e.g., Première insertion, Autres insertions) and Rate.

Les annonces... demandent de donner... adresse... à BELLEAU & Co.

Rédacteurs en chef: REMP TREMBLAY et ERNEST CHOUINARD

BUREAUX: 111, Cote Lamontagne, Eglise-Ville, Quebec.

BELLEAU & Co, administrateurs

Chambre des Communes

(Séance du 25 avril)

Ottawa, 25 avril 1889.

L'Orateur prend son siège à 3 heures.

INTERPELLATIONS

M. Fiset.—Le gouvernement a-t-il donné ou se propose-t-il de donner des licences de pêche au fleuve dans la rivière Natashquan; si oui, à qui, combien et jusqu'à quelle distance à l'intérieur de la dite rivière.

M. Fiset.—Le gouvernement a-t-il pris en considération la question légale soulevée par l'hon. premier ministre de la province de Québec quant au droit de gouvernement fédéral d'accorder des licences de pêche dans le fleuve Saint-Laurent et surtout dans l'embouchure des rivières.

Sir Hector Langevin.—L'hon. membre devra attendre à plus tard pour obtenir réponse, le ministre de la marine n'assistan pas à la séance.

M. Barron.—Comment le gouvernement se propose-t-il de disposer des deniers perçus comme amendes sous l'autorité de l'acte de tempérance du Canada et qui sont déposés dans la caisse des comités ou le dit acte a été abrogé?

L'attention du gouvernement a-t-elle été attirée sur le fait qu'il serait juste de remettre aux municipalités de chaque comté les amendes ainsi perçues dans les limites de leur territoire et qui ne sont plus requises pour le fonctionnement de l'acte par suite de son abrogation dans les dits comtés?

Sir John Thompson.—On a disposé déjà de cette partie des recettes sur laquelle le gouvernement avait compté.

M. Larivière.—Est-ce l'intention du gouvernement d'augmenter le service postal dans les paroisses et les établissements le long de la Rivière-Rouge?

Sir Hector Langevin.—La chose est déjà faite.

ORDRE DU GOUVERNEMENT

Les bills: "Acte modifiant l'acte des Inspecteurs mesureurs" présenté par M. Costigan et l'acte "à l'effet de modifier de nouveau l'acte des terres fédérales" (du Sénat) présenté par M. Dondy, sont adoptés en seconde lecture sans longue discussion et sans vote.

A 6 heures, la séance est suspendue.

(Séance du soir)

L'Orateur prend son siège à huit heures.

M. Mulock continue contre sir A. P. Caron, une attaque commencée à la séance de l'après-midi, relativement aux bills qui ont été soumis aux différents bataillons. Il dit que les bills ont été choisis dans de mauvaises conditions pour des fins politiques. Il ajoute que des plaintes ont été portées dans toutes les parties du pays et il termine en proposant "que le pays et la Chambre jugent sir A. P. Caron incapable de remplir ses fonctions".

Les députés suivants prennent part à la discussion: Sir A. P. Caron, MM. Jones (Halifax), Kenny, Lestage, Hesson, Hickey, Turcott, Spruce et Denton.

Puis on demande le vote qui se prend comme suit: Pour la motion, 54 et contre, 95.

La chambre se forme en comité des subsides pour examiner les estimés supplémentaires de l'année courante.

La chambre s'ajourne ensuite à 2 h. 20.

LA SUCCURSALE DE LAVAL

Les nouveaux règlements

Le Star annonce qu'un ecclésiastique lui a transmis un sommaire de la nouvelle constitution formulée par le Saint-Père pour Laval et sa succursale à Montréal.

Le document papal décrète: 1. Que le vice-recteur de la succursale de Montréal sera dorénavant nommé par le évêque de la province ecclésiastique de Montréal.

2. Que les professeurs et les doyens de diverses facultés de la succursale ne seront nommés ni destitués, sans l'assentiment de l'archevêque de Montréal.

3. Le cours d'études préparatoire, ainsi que le programme d'examen sur lequel devront être interrogés les jeunes gens qui se présentent pour les degrés universitaires dans les collèges classiques, ne pourront être réglementés ni changés sans l'assentiment des dits collèges.

4. Les programmes des autres facultés (droit, médecine, et théologie) seront préparés par chacune de ces facultés, et nul changement n'y sera fait sans l'assentiment de la faculté intéressée.

5. Les Jésuites du collège de Ste-Marie examineront leurs élèves sur leurs propres programmes, et l'Université Laval devra décerner des degrés à ces mêmes élèves au certificat écrit émanant des autorités de Ste-Marie.

6. Les autorités de Laval à Québec sont sous le contrôle réel et effectif de la province de Québec pour ce qui regarde l'enseignement et les règlements disciplinaires.

Le Star comprend que cette nouvelle constitution assure en fait l'indépendance de l'Université de Montréal.

MYSTERIEUSE TROUVAILLE

Une fortune en perspective.—Découverte d'un vieux testament olographe si digne d'intérêt qu'on en cache un trésor.—Le testament.

Les trésors enfouis sous terre, les merveilleux coffres-forts tout remplis d'or, gardés par des esprits malins qui les déroberaient aux recherches de l'homme avec un soin jaloux n'existent que dans les contes de fées; mais cette fois-ci, d'après renseignements pris sur les lieux mêmes, il s'agit d'une trouvaille véritable et palpable.

Hier soir, quelqu'un est venu à nos bureaux nous apporter la nouvelle que M. Charles Trudel, menuisier, du faubourg Saint-Jean, avait découvert un vieux parchemin français, en creusant les fondations d'une maison, au No. 25, rue Sainte-Madeleine, et qu'on était sur la piste d'un trésor. C'est un testament olographe, disait cette personne,

Deux de cent cinquante-cinq ans et signé: elle nous assurait l'avoir vu.

Certes, la nouvelle était son merveilleux, c'était une magnifique primeur qu'il ne fallait pas se laisser voler; un de nos reporters est accouru chez M. Trudel pour juger des faits de visu. Chose peu facile. Car les gens qui font de pareilles trouvailles sont d'ordinaire soupçonneux et d'une discrétion à toute épreuve.

Mais M. Trudel a eu l'obligeance de raconter à notre représentant tous les détails de sa découverte sans en faire le moindre mystère, et même lui a donné une copie du curieux document en question, que nous publions in extenso tel que l'original:

LE TESTAMENT

"Bello et peste flagrat hæc regio summa contentione pugnat ut est victoria nobis excidit. Ne te auferat alicuius consilia.

Deus te adjuvet.

Avant 24 heures je ne serai plus de ce monde. Dieu m'est témoin de ce que j'écris. Voici mon testament.

A toi si tu le mérites car Dieu connaît les siens. A 4 pieds de cet endroit marchant en droite ligne vers l'Occident, de la comptant 7 pieds vers le Midi, à 7 pieds de la surface du sol entre deux grosses pierres, tu vas trouver un coffre en cuivre, contenant 100 livres pesant d'or & 300 livres pesant d'argent. Es-tu riche, que tu en feras la charité pour le repos de mon âme. Es-tu pauvre, que tu l'utiliseras honnêtement en priant Dieu pour moi. Devant Dieu qui est mon seul témoin, si tu emploies ce trésor au libertinage, je te souhaite, malheur et la mort. Prie Dieu pour tous les malheureux Français qui sont morts aujourd'hui.

Ce testament est écrit sur un parchemin sale, imprégné d'une substance chimique très odorante. Le manuscrit est en français bien lisible et suivant la vieille orthographe; les s par exemple ont la forme d'un 3 allongé.

OU IL A ÉTÉ TROUVÉ

On l'a trouvé dans une petite bouteille hermétiquement bouchée et cachetée, enfermée dans une boîte de fer blanc épais dont le couvercle avait été solidement scellé d'un cercle d'une espèce de ciment rouge très dur. La bouteille était enveloppée dans des feuilles d'un dictionnaire français-allemand.

Nous avons un de ces feuillets en notre possession; il exhalait une odeur qui nous ne laisse aucun doute sur son antiquité!

Avis aux collectionneurs d'antiquailles et aux archéologues!

La boîte avait été enfouie à environ une profondeur de 4 pieds sous le sol et abritée sous une espèce de cloche, aussi en fer blanc, rongée par la rouille, qui la recouvrait complètement.

Comme on a vu, le trouvaille est tout-à-fait extraordinaire, et le document a un cachet de véracité et de bonne foi très frappant.

La date 1734, ainsi que le premier paragraphe en latin indiquent que le signataire est mort lors de la terrible épidémie de petite vérole qui décima par centaines la population du pays, et qui emporta le gouverneur de Montréal, M. de la Chausse.

M. Trudel a fait cette trouvaille mercredi soir; il n'a pas encore trouvé le magot, n'ayant pu suivre exactement les indications données. Mais il est plein d'espoir, et il croit pouvoir mettre la main dessus aujourd'hui ou demain, s'il est à l'endroit mentionné.

A moins que le diable ne se mette de la partie et ne chasse les ouvriers qui opèrent les fouilles en leur apparaissant sous des formes épouvantables!

Il faudra alors avoir recours aux exorcismes!

Si le trésor se trouve, dit M. Trudel, je me conformerai en tous points aux volontés du défunt François Gutelin de Saint-Malo.

En tout cas, nous promettons de renseigner, autant que possible, le lecteur du résultat des fouilles.

Inutile de dire que le terrain est bien gardé et qu'il ne ferait pas bon pour les voleurs de s'y aventurer.

Mais s'il arrivait que le trésor... ait été déjà trouvé avant la découverte de ce testament? c'est bien possible. Le document est de la fable de Perrette, quoi!

Depeches de nuit

PLUS DE TRAFIC LE DIMAN HE

Le gerant-général du Grand-Trouc fait revivre un ancien règlement en ce sujet

Montréal, 25 avril.—M. Joseph Hickson, gerant-général du Grand-Trouc, a donné ordre qu'à l'avenir, aucun train de marchandises ne circulera sur la ligne. La seule exception sera pour les animaux et les marchandises susceptibles de se détériorer. Ceci n'est pas un nouveau règlement, mais simplement la remise en vigueur d'un règlement ancien, M. Hickson étant en principe opposé à tout trafic le dimanche. Cela ne gênera en aucune façon le trafic avec les États-Unis, la même règle étant strictement observée sur les lignes américaines.

UNE SITUATION ALARMANTE

On commença à Toronto à soupçonner que l'Armée du Salut n'est pas aussi anodine qu'on le croyait d'abord

Toronto, 25 avril.—L'Armée du Salut semble passablement désorganisée ici. Nombre des membres s'en éloignent et commencent à former une association séparée. Une singulière histoire circule à l'effet que l'ex capitaine d'état-major Sumner, autrefois rédacteur du War cry, a été emprisonné dans la vieille maison de la rue Albert et transporté secrètement hors du pays. Sumner a quitté le War cry il y a peu près trois mois et s'occupe depuis à écrire un livre intitulé: "Une nouvelle papauté". Dans les coulisses du théâtre de l'Armée du Salut, Vendredi dernier, on a imprimé cinq mille exemplaires de l'ouvrage, ce qui est arrivé aux oreilles du commissaire

Coombs. Celui-ci ayant un certain pouvoir sur Sumner, qui lui a fait, paraît-il, certaines confidences compromettantes

lors de son entrée dans l'Armée, s'est immédiatement rendu chez lui et lui a donné à choisir entre l'abandon des exemplaires imprimés et des clichés moyennant une certaine somme d'argent, et la prison. Sumner choisit la première alternative et le livre a été brûlé. Sumner a disparu.

UNE POSITION EMBARRASSANTE

Les aventures de Thom. M. Mowat et de Madame Mowat à Albany

Albany, N.-Y., 25 avril.—Dans le sénat aujourd'hui, M. Pierce a demandé pour l'hon. M. Mowat, premier-ministre d'Ontario, et Madame Mowat le privilège d'occuper des sièges sur le parquet de la chambre. M. Murphy s'y est objecté déclarant qu'en principe la chambre ne devait pas user de courtoisie envers un sujet britannique. Pendant que cette discussion se poursuivait, M. et Madame Mowat étaient déjà installés sur le parquet et ont tout entendu.

En apprenant leur présence, M. Murphy a montré beaucoup d'embarras. Le fait est qu'un des sénateurs, no so doubt nullement des conséquences de son acte, avait enjoint à l'huisier de leur accorder des sièges.

Les marchés de Québec

Table with 2 columns: Commodity (e.g., Farines, Grains, Poissons, Huiles, Lard et Boeuf, Fromage, Fruits, Légumes) and Price.

COURSES DE POULAINS DE TROIS ANS, A QUÉBEC

1889

Plusieurs citoyens qui s'intéressent au sport et au progrès de l'agriculture et élevage ont organisé pour l'été prochain une série de courses auxquelles seront admis les poulains et pouliches de trois ans, vu qu'il y a dans Québec et dans le district environnant assez de poulains de race trotteuse pour en assurer le succès.

CONDITIONS

Prix d'entrée \$25, payable comme suit: \$15 avant le premier mai prochain et la balance de \$10 avant le 15 juillet.

Les entrées pourront être retirées mais les dépôts faits seront confisqués. Les argents seront divisés comme suit: 40—30, 20 et 10 par cent.

Cette course aura lieu dans le mois d'août 1889, deux dans trois, épreuves d'un mille, sulky, règles nationales prévalant.

Pas de distance dans cette course. Course ouverte aux poulains et pouliches de 1886 qui ont été la propriété de citoyens de Québec et du district avant le 1er janvier 1889.

Le nom des poulains et pouliches, de même que leurs auteurs devront être donnés le jour de l'entrée.

Les entrées seront closes le 1er mai et devront être faites chez M. J. B. M. Dion, à Québec, à qui le prix d'entrée devra être payé, vu sa qualité de trésorier-secrétaire de ces courses.

Les entrées suivantes ont déjà été faites.

M. Henry Swift Sr. pouliche brune Queenie Hill, père: Chestnut Hill, mère: Queen.

M. D. Ford, pouliche brune, Genevieve Hill, père: Chestnut Hill, mère: Mignon.

M. J. Doddridge, pouliche blonde, Lucy Gref, père: The Groff, mère: sœur de Lucy.

M. V. Chanteauvert, poulain brun Victor C, père: Eastmount le père cheval pur sang.

M. W. Tocer, poulain brun Honest John, père: Chestnut Hill, mère: Mellic.

M. Kennedy, poulain brun, Young Grocer, père: Grocer Cleeland, mère: Messenger Man.

W. H. POLLEY J. B. M. Dion, Sec.-trésorier.

LECTEURS

LA JUSTICE

ASSUREZ-VOUS

DE LA NOUVELLE ADRESSE

J. EMILE CARON

NO. 21

RUE NOTRE-DAME

BASSE-VILLE

Venez visiter nos nouveaux départements, ils sont au complet.

Notre département de Tailleur fonctionne maintenant comme par le passé pour les dames

UN NOUVEAU LOT DE BRODERIES

CHAPEAUX FEUTRE

HOMMES ET CARCONS

UNE SPECIALITE

La Banque Nationale

Le 1er mai prochain et après, la Banque paiera à ses actionnaires un dividende de trois par cent sur son capital, pour le semestre courant. Le livre de transport sera fermé depuis le 16 au 30 avril prochain inclusivement.

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la Banque, Basse-Ville, mercredi, le 22 mai prochain, à trois heures p. m.

Par ordre du Bureau: P. LAFRANCOISE, Caissier.

Québec, 27 mars 1889. E. j. n. c.

PLUS Qu'ordinaire

Tout le Monde est émerveillé de l'entrain et l'enthousiasme avec les quels se continue la GRANDE VENTE

Bon Marche

Fonds de Banqueroute

MAISON BLANCHE

MAISON BANCHE

Rue St-Joseph

Toujours du nouveau:

Nous aimons à attirer l'attention des nombreux clients de la populaire maison de Hards faites, Grand Union sur le fait que les marchandises du printemps sont déjà en réception.

Il n'est pas nécessaire de faire l'éloge des marchandises qui se vendent du Grand Union Clothing & Co. Car tout le monde s'accorde à dire que c'est la seule maison où l'on peut s'habiller à la mode et pour n'importe quel prix.

Spécialité en habillements de haut goût importés des villes les plus fashionables, grand assortiment en habillements pour enfants, de tous les âges. Les pardessus de printemps sont de vraie pièces de luxe.

Une grande réduction est offerte sur la balance des vêtements d'hiver encore en magasin.

N'oubliez pas une visite au magasin à la mode et du bon marché par excellence

Grand Union CLOTHING CO.

124 Rue St-Joseph

Robitaille, Bernier et Bernier, SALLE JACQUES-CARTIER, SAINT-ROCH, QUÉBEC.

FONDS DE BANQUEROUTE !!

Grandes Ventes sans réserve de Marchandises seches

SANS REGARD AU PRIX COUTANT

TAPIS TAPISSERIE, ETOFFES A ROBES, SERGES, ETC., ETC., ETC.

CHAPEAUX POUR HOMMES ET POUR FEMMES

A. H. B-O-I-S-S-H-A-T-U & O-I-H

B2 & 54, RUE DE LA COURONNE, ST-ROCH

1350 — PAIRES DE RIDEAUX — 1350

de points et de mousseline, blancs, crèmes, écrus, café, cardinal, crème et café, etc., depuis 90c. à \$11.75 la paire, pour être vendus à des prix sans précédents

LE PLUS AVANTAGEUX

qui n'ait encore jamais été offert à Québec

Grand JOB DE RIDEAUX

Robitaille, Bernier et Bernier, SALLE JACQUES-CARTIER, SAINT-ROCH, QUÉBEC.

SOMMAIRE DES ANNONCES

Attention—George Darveau...
Fondateur pour Topis—J. & W. Reid...
Au feu! Au feu!—183, rue St-Joseph...
Lisez! Lisez!—Fortier & Roy...
Fondateur de Voitures—H. S. Scott & Cie...
Fondateur de banqueroute—A. E. Boisseau & Cie...
Grand job de rideaux—Robitaille, Bernier & Bernier

LA JUSTICE

QUÉBEC, 26 AVRIL 1889

A travers les rapports officiels

Le rapport du 18 mai 1885, auquel nous avons déjà emprunté plusieurs extraits, contient plusieurs lettres et témoignages de gens qui ne se donnent pas la peine de dissimuler leurs sympathies en faveur de la spéculation. C'était à prévoir dans une enquête présidée par le général de la British American Land Company. Mais si quelques-uns des témoins se prononcent carrément en faveur de la vente au comptant d'étendues illimitées de terres sans conditions d'occupation et de défrichement, ceux qui n'étaient pas directement intéressés à favoriser le monopole se sont accordés à dire que cette manière de disposer des terres publiques serait nuisible à la colonisation. Voici ce que dit M. Tarbutt :

"L'opportunité de vendre au comptant ou à crédit les terres incultes de la couronne dépend, dans mon opinion, de la question de savoir si elles doivent être ou non sujettes aux conditions d'établissement. Vendre à crédit sans exiger ces conditions, ce serait offrir une prime à la spéculation. Les spéculateurs paieraient un versement dans l'espoir que la prospérité croissante du pays augmenterait la valeur des terres en leur possession dans des proportions plus considérables que le taux de l'intérêt exigé sur la balance qu'ils devraient au gouvernement."

En ce qui concerne la limitation du nombre d'actes vendus à chacun, voici comment il s'exprime :

"Permettre à un particulier d'acheter une étendue illimitée de terrain (dans les townships nouvellement arpentés) tandis qu'il ne pourrait s'établir que sur un seul lot, cela engendrerait la spéculation et le monopole, tandis qu'en limitant l'étendue à 200 acres on entraverait les grandes entreprises agricoles. En conséquence, le meilleur plan serait de limiter en général l'étendue à 200 ou 300 acres, laissant au gouvernement le soin de décider de l'opportunité d'admettre ou de rejeter les demandes d'étendues plus considérables."

Cette dernière recommandation a du bon, mais elle ouvre la porte aux abus dont nous nous plaignons. Toutes les terres soustraites à la colonisation ont été accaparées au moyen de l'influence exercée sur l'Exécutif. Adopter des règlements qui peuvent être suspendus à volonté, c'est exposer le gouvernement à être continuellement obsédé par les sollicitations des spéculateurs. Un pareil système à bientôt pour effet de substituer l'exception à la règle générale et vice-versa.

Voici l'opinion de M. Tarbutt en ce qui concerne la coupe du bois :

"Je ne vois aucune objection à ce que l'on permette aux occupants de couper du pin, en sus de la quantité requise pour les besoins de sa ferme, pourvu que l'on adopte les règlements qui ont été en vigueur pendant plusieurs années relatives aux réserves du clergé, les seules terres qui étaient alors vendues à crédit. Les instructions données aux agents locaux en mars 1846 se laissent comme suit :

"Si un occupant désire vendre du bois marchand, il devra s'adresser à l'agent local pour en obtenir la permission. Avant d'accorder le permis, l'agent exigera le paiement en argent de la valeur du bois devant être coupé, qu'il soit garanti au moyen de l'obligation à neuf mois à partir de la date du permis, lesquelles obligations seront signées par l'acheteur et par deux cautions solvables. Le produit de cette vente sera appliqué au paiement partiel du prix d'achat du terrain."

"Si arrivait que des occupants ou des acheteurs agissent en violation de cette règle, le bois coupé devrait être retenu par voie de saisie et dans aucun cas on ne devrait être exempté des relevances ordinaires avant l'émission de la lettre patente pour le lot en question."

Ce qui suit est extrait du témoignage de M. Andrew Russell du département des Terres de la Couronne :

mettre l'exécutif au courant des abus qui existent à son insu. Voici maintenant l'opinion de M. W. F. Collins sur les permis d'occupation :

"Je suis aussi d'opinion qu'avec le système actuel, dans un grand nombre de cas, le premier versement est payé simplement pour obtenir le permis d'occupation, afin de mettre l'acheteur en mesure de céder le terrain à un autre qui s'engage à lui payer une somme modique pour ce qu'il appelle ses droits. De cette manière, dans un très grand nombre de cas, le terrain est transféré de l'un à l'autre et le département est inondé de requêtes demandant que d'autres noms soient substitués à ceux des acheteurs primitifs, tandis que les terres ne sont ni occupées ni payées..."

"J'ai de bonnes raisons de croire qu'un grand nombre de personnes qui ont obtenu des terres en vertu des règlements de 1849, particulièrement dans le comté d'Ottawa, n'avaient pas l'intention de coloniser lorsqu'elles ont reçu leurs permis d'occupation, mais ont pris ce moyen d'entrer en possession de terres bien choisies, afin de vendre le bois moyennant considération à des commerçants qui s'engageaient en outre à payer au gouvernement le prix de la coupe du bois. A part cet abus des règlements de 1849 et de ceux qui sont aujourd'hui en vigueur, il y en a un autre qui dans mon opinion a prévalu dans une grande mesure et qui consiste à emprunter des fonds pour permettre à un seul individu d'obtenir légalement le monopole du bois sur un certain nombre de lots..."

"Je suggérerais de fixer deux prix pour le terrain dans chacune des quatre sections: le prix actuel pour les colons véritables, avec restriction quant à l'étendue, la vente devant être soumise à certaines conditions raisonnables d'établissement, et un autre prix, plus élevé, pour les ventes d'étendues par le monopole. Les ventes faites au comptant et sans conditions, ont été faites au comptant et sans conditions, ont été faites au comptant et sans conditions..."

COMMERCÉ AVEC LA FRANCE

LE "MAIL" VS LES CATHOLIQUES

Discours prononcé par M. Amyot, le 22 avril courant, à la Chambre des Communes

Sur la proposition d'une subvention à une ligne transatlantique, faisant escale en France, l'hon. M. Jones a proposé un amendement pour réduire le montant de l'octroi. Dans ses remarques, il se plaignait de ce que, par la résolution, les vapeurs étaient obligés de faire escale en France. Le député de Bellechasse en prit l'occasion pour prononcer le discours suivant que nous traduisons du Hansard :

M. LORANGER.—Je n'ai pas l'intention d'entrer dans le mérite de la question soumise à cette chambre; je désire seulement dire quelques mots au sujet de l'amendement qui nous est maintenant proposé. La motion faite par l'hon. ministre des Finances demande un subsides pour le service par vapeurs entre le Canada et l'Angleterre, et l'amendement proposé par l'hon. député d'Halifax (M. Jones) affirme que la somme demandée est trop considérable, que nous ne devrions pourvoir qu'à un service de 17 jours une fois, ce qu'il croit serait suffisant pour les besoins du service postal et des passagers, et il demande qu'il soit inséré dans le contrat la condition que le port, de ce côté de l'océan, sera dans la Puissance.

"Je ne comprends réellement pas pourquoi l'on demande au gouvernement de réduire le montant du subsides. La presse de ce pays et le pays entier ont, depuis plusieurs années, réclamé un service plus rapide, et certainement nous n'attendrions pas cette fin en diminuant le montant d'un subsides déjà déclaré insuffisant. Pour ma part, je m'oppose à toute telle réduction dans le montant. Nous voulons un service rapide, et nous voulons que le port d'hiver en soit dans le Canada. Nous sommes heureux de voir que les provinces Maritimes peuvent nous fournir ce port d'hiver. Nous sommes heureux de voir que l'acquisition que nous avons faite de ces provinces par la Confédération nous fournit l'avantage d'un tel port d'hiver dans la Puissance. Nous sommes heureux d'avoir ces provinces avec nous. Nous sommes fiers de leur population et de leurs ressources, et nous considérons que c'est un grand avantage pour le Canada que d'avoir enfin un port de mer en toute saison dans la Région des Indes occidentales. Si nous ne pouvions avoir ce port d'hiver en Canada, si nous demeurions obligés d'envoyer tous nos effets par le canal des États-Unis, autant vaudrait peut-être nous annexer de suite; mais si nous voulons conserver le Canada pour les Canadiens, aidons à cet objet en encourageant un service océanique bon et rapide en hiver et en été, et qui sera entièrement sous notre contrôle."

Mais ce n'est pas sur ce point spécial que je désire parler dans le moment. L'honorable monsieur qui a proposé l'amendement et d'autres avant lui ont objecté à la résolution du gouvernement, parce qu'elle poursuivait à ce que la nouvelle ligne fasse escale à un port français. J'aimerais que ces honorables messieurs nous donnassent leurs raisons. Pourquoi objectent-ils à cet arrêt à un port français? Est-ce par raison de commerce ou de nationalité? Il doit y avoir un motif à leur objection. Nous cherchons des nouveaux marchés par le monde entier. Nous sommes prêts à dépenser des millions de piastres pour cet objet, et voici un pays avec une population d'un demi de \$40,000,000 d'habitants, aux marchés duquel les honorables messieurs refusent d'envoyer nos vapeurs subventionnés par nous. Si nous considérons la question à un point de vue commercial, nous trouvons un grand nombre d'articles que nous pouvons vendre là avec profit. Je n'ai pas eu le temps de préparer une liste complète de ces articles, mais pendant les quelques minutes à ma disposition, pendant le débat sur la motion, plusieurs articles avec lesquels nous pourrions faire un commerce lucratif avec la France se sont présentés à mon esprit. Aujourd'hui, nous exportons notre fromage en Angleterre; quand il est rendu sur le marché anglais, la marque en est enlevée, peut-être, la couronne anglaise ne sera plus à vendre. Notre clergé n'a pas été fidèle à l'Angleterre, notre aloyal est loyal, il n'a rien à faire avec la Fédération. Quant à l'Homme Rule, cela ne nous regarde pas et nous ne nous occupons de nos propres affaires. Notre clergé est loyal et il a enseigné au peuple à l'être, et ces attaques brutales ne prouvent qu'autant d'un gratitude que d'ingratitude au sujet de ceux qui les ont proférées. Nos Canadiens français, nous voulons l'intégrité de l'empire et l'intégrité de la confédération. Nous travaillons pour cela. Ceux qui nous attaquent sont ceux qui ne veulent pas de cette intégrité. Ils veulent la détruire: c'est la différence entre eux et nous. Nous sommes loyaux; nous sommes vraiment canadiens; nous favorisons tout ce qui est dans l'intérêt du Canada. Quand l'Amérique Britannique désire commercer avec le Japon et d'autres pays, nous sommes prêts à dire qu'elle fait bien. Quand d'autres parties de la Puissance veulent commercer avec l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande ou tout autre pays, que ce soit la Suède ou l'Espagne, ne les approuvons-nous pas? Est-ce que le gouvernement veut nous donner une opportunité de communiquer plus facilement avec la France, pourquoi ces hon. messieurs diraient-ils qu'il a tort? Nous sommes environ 1,500,000 français en ce pays, et nous avons droit à des voies de communication rapides pour nos lettres, livres et journaux avec la France, tout comme l'autre partie de la population l'a pour l'Angleterre, l'Écosse ou l'Irlande. Après tout, est-ce parce que nous sommes de descendance française qu'il nous faut passer par d'autres pays pour nous rendre en France, quels que soient le nom, la religion ou la langue de ces pays? Je soutiens que le gouvernement fait un pas dans la bonne voie en insérant dans le contrat une clause qui obligera ces vapeurs à arrêter à un port français. Je désire que mon vote soit considéré comme un profit contre ces attaques brutales, non seulement d'un, mais de plusieurs journaux, soutenus par des mille et des mille lecteurs; je désire qu'il leur serve d'avertissement que nous existons, et que nous sommes capables de lire les lettres écrites, avant qu'ils ne possèdent pas quant aux autres. Nous sommes attachés à la confédération. Nous sommes attachés à la confédération. Nous enseignons l'anglais aussi bien que le français à nos enfants nous voudrions qu'ils soient instruits dans les deux langues. Mais nous ne voulons pas être traités comme des esclaves. Nous ne sommes pas ici par tolérance mais de droit. Nous y sommes en vertu de la constitution et nous voulons des droits égaux. Je suis sûr que la partie intelligente de la population, représentée par ceux que je vois devant moi, comprend cela et veut nous traiter ainsi. Je suis sûr qu'elle regrette ces attaques stupides, et qu'elle me permettra de dire aux écrivains brutaux de cette presse qu'ils sont des fous qui veulent brûler le temple d'Éphèse.

main, peut-être, la couronne anglaise ne sera plus à vendre. Notre clergé n'a pas été fidèle à l'Angleterre, notre aloyal est loyal, il n'a rien à faire avec la Fédération. Quant à l'Homme Rule, cela ne nous regarde pas et nous ne nous occupons de nos propres affaires. Notre clergé est loyal et il a enseigné au peuple à l'être, et ces attaques brutales ne prouvent qu'autant d'un gratitude que d'ingratitude au sujet de ceux qui les ont proférées. Nos Canadiens français, nous voulons l'intégrité de l'empire et l'intégrité de la confédération. Nous travaillons pour cela. Ceux qui nous attaquent sont ceux qui ne veulent pas de cette intégrité. Ils veulent la détruire: c'est la différence entre eux et nous. Nous sommes loyaux; nous sommes vraiment canadiens; nous favorisons tout ce qui est dans l'intérêt du Canada. Quand l'Amérique Britannique désire commercer avec le Japon et d'autres pays, nous sommes prêts à dire qu'elle fait bien. Quand d'autres parties de la Puissance veulent commercer avec l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande ou tout autre pays, que ce soit la Suède ou l'Espagne, ne les approuvons-nous pas? Est-ce que le gouvernement veut nous donner une opportunité de communiquer plus facilement avec la France, pourquoi ces hon. messieurs diraient-ils qu'il a tort? Nous sommes environ 1,500,000 français en ce pays, et nous avons droit à des voies de communication rapides pour nos lettres, livres et journaux avec la France, tout comme l'autre partie de la population l'a pour l'Angleterre, l'Écosse ou l'Irlande. Après tout, est-ce parce que nous sommes de descendance française qu'il nous faut passer par d'autres pays pour nous rendre en France, quels que soient le nom, la religion ou la langue de ces pays? Je soutiens que le gouvernement fait un pas dans la bonne voie en insérant dans le contrat une clause qui obligera ces vapeurs à arrêter à un port français. Je désire que mon vote soit considéré comme un profit contre ces attaques brutales, non seulement d'un, mais de plusieurs journaux, soutenus par des mille et des mille lecteurs; je désire qu'il leur serve d'avertissement que nous existons, et que nous sommes capables de lire les lettres écrites, avant qu'ils ne possèdent pas quant aux autres. Nous sommes attachés à la confédération. Nous sommes attachés à la confédération. Nous enseignons l'anglais aussi bien que le français à nos enfants nous voudrions qu'ils soient instruits dans les deux langues. Mais nous ne voulons pas être traités comme des esclaves. Nous ne sommes pas ici par tolérance mais de droit. Nous y sommes en vertu de la constitution et nous voulons des droits égaux.

Je suis sûr que la partie intelligente de la population, représentée par ceux que je vois devant moi, comprend cela et veut nous traiter ainsi. Je suis sûr qu'elle regrette ces attaques stupides, et qu'elle me permettra de dire aux écrivains brutaux de cette presse qu'ils sont des fous qui veulent brûler le temple d'Éphèse.

Nous sommes heureux de voir que l'hon. M. Laurier répondant au député de Bellechasse, s'est, lui aussi, déclaré favorable à un traité de commerce avec la France. Au gouvernement maintenant d'agir. Nous ne ferons pas de commentaires maintenant sur le puissant réquisitoire du député de Bellechasse. Nous laissons à chacun à apprécier son courage et sa noble revendication des droits catholiques en la Puissance du Canada.

CONGRÈS CATHOLIQUE A MADRID

L'orge canadien en Angleterre

Les malles canadiennes

VARIA

London, 25 avril.—On dit que le gouvernement français arêtera toute personne trouvée coupable d'avoir sur elle des lettres pour le général Boulanger et qui sera en voie de partir pour lui remettre. Le gouvernement déclare que ce port de lettres serait une violation de la loi postale.

Congrès ethnique

Madrid, 26 avril.—A la séance du congrès catholique aujourd'hui, le professeur Sanchez Castro a dénoncé la manière dont l'Italie traitait le Pape. Ce discours a beaucoup de malaise au gouvernement espagnol.

Vienna, 25 avril.—Le "Abern Post" proteste officiellement contre les nouvelles diffamatoires de la presse étrangère à propos de la santé de l'impératrice Elizabeth. Ce journal affirme que l'impératrice est gravement malade tout en étant profondément affecté de la mort prématurée du prince Rodolphe. Elle a eu plusieurs attaques de névralgie mais la maladie commence à disparaître.

Convention unioniste

London, 25 avril.—M. Keason, l'un des commissaires des États-Unis à la conférence de Samoa, a quitté cette ville aujourd'hui pour Berlin.

Exposition de gaz naturel

McKeesport, Penn., 25 avril.—Une explosion de gaz naturel a eu lieu hier, a détruit l'hôtel Lundmark et dangereusement blessé le propriétaire M. Lundmark ainsi qu'une petite fille qui se trouvait à la porte de l'hôtel. Le feu se déclara dans l'hôtel et se consuma ainsi que trois autres bâtiments voisins. Le chef du département du feu M. McAllister, a été gravement blessé lors de l'incendie.

Vol à un bureau de poste

Renfrew, Ont., 25 avril.—Dans la nuit de mardi à mercredi dernier, des voleurs sont entrés dans le bureau de poste à Renfrew et l'ont pillé. On n'a cependant pas ouvert le coffre de sûreté et on s'est contenté d'emporter une somme de \$6 qui se trouvait dans un tiroir.

Enlèvement de deux enfants

Baltimore, 25 avril.—La Manufacturiers' Record déclare que d'après des nouvelles reçues des principaux banquiers de la Virginie, au Texas, annonçant, sans exception, une grande reprise dans les affaires.

Incendie d'un bâtiment

Atlanta, Géorgie, 25 avril.—Un des plus violents orages de pluie et de grêle qu'on ait jamais eus en ce lieu hier après-midi. Ce n'était ni plus ni moins qu'un déluge en règle.

Le feu s'est déclaré de nouveau dans les débris de la bâtisse Jackson, incendiée dimanche, et les pompiers étaient à l'étendre quand l'orage commença. Un mur croula alors, tuant deux pompiers et en blessant plusieurs autres.

Le bâtiment de la mission de la rue Troy a été détruite. Les pertes sont de \$10,000.

Orilla, Ont., 25 avril.—Un violent orage de pluie et de grêle est passé ici hier après-midi. Durant un quart d'heure il est tombé un orage de mieux conditionnés de grêlons de la grosseur d'un marbre à jouer. Plusieurs vitres ont été cassées.

Conférence de Samoa

London, 25 avril.—Le bureau des postes en Angleterre a donné avis officiel de la reprise du service direct des malles canadiennes par la Cie de steamers Allan.

La guerre au boulangisme

Bruxelles, 25 avril.—M. Henri Rochefort s'est rendu à Londres parce que le gouverneur belge exigeait qu'il quittât le pays.

Exposition de gaz naturel

McKeesport, Penn., 25 avril.—Une explosion de gaz naturel a eu lieu hier, a détruit l'hôtel Lundmark et dangereusement blessé le propriétaire M. Lundmark ainsi qu'une petite fille qui se trouvait à la porte de l'hôtel. Le feu se déclara dans l'hôtel et se consuma ainsi que trois autres bâtiments voisins. Le chef du département du feu M. McAllister, a été gravement blessé lors de l'incendie.

Vol à un bureau de poste

Renfrew, Ont., 25 avril.—Dans la nuit de mardi à mercredi dernier, des voleurs sont entrés dans le bureau de poste à Renfrew et l'ont pillé. On n'a cependant pas ouvert le coffre de sûreté et on s'est contenté d'emporter une somme de \$6 qui se trouvait dans un tiroir.

Enlèvement de deux enfants

Baltimore, 25 avril.—La Manufacturiers' Record déclare que d'après des nouvelles reçues des principaux banquiers de la Virginie, au Texas, annonçant, sans exception, une grande reprise dans les affaires.

Incendie d'un bâtiment

La barque Kate C. Maguire partie de St-Jean N. B. est échouée à Swansea. La golette de MM. Price frères et cie, Zelia, partie de North Sydney C. B. pour St-Pierre, Miquelon, avec un cargaison de charbon a touché un rocher près de St-Pierre et a sombré dans 20 pieds d'eau. L'équipage est sauvé. L'Union partira demain matin pour faire son premier voyage au Saguenay. Le steamer Barcelona est parti de Palerme pour Montréal le 26 avril.

Exposition de gaz naturel

McKeesport, Penn., 25 avril.—Une explosion de gaz naturel a eu lieu hier, a détruit l'hôtel Lundmark et dangereusement blessé le propriétaire M. Lundmark ainsi qu'une petite fille qui se trouvait à la porte de l'hôtel. Le feu se déclara dans l'hôtel et se consuma ainsi que trois autres bâtiments voisins. Le chef du département du feu M. McAllister, a été gravement blessé lors de l'incendie.

Vol à un bureau de poste

Renfrew, Ont., 25 avril.—Dans la nuit de mardi à mercredi dernier, des voleurs sont entrés dans le bureau de poste à Renfrew et l'ont pillé. On n'a cependant pas ouvert le coffre de sûreté et on s'est contenté d'emporter une somme de \$6 qui se trouvait dans un tiroir.

Enlèvement de deux enfants

Baltimore, 25 avril.—La Manufacturiers' Record déclare que d'après des nouvelles reçues des principaux banquiers de la Virginie, au Texas, annonçant, sans exception, une grande reprise dans les affaires.

Incendie d'un bâtiment

Atlanta, Géorgie, 25 avril.—Un des plus violents orages de pluie et de grêle qu'on ait jamais eus en ce lieu hier après-midi. Ce n'était ni plus ni moins qu'un déluge en règle.

Le feu s'est déclaré de nouveau dans les débris de la bâtisse Jackson, incendiée dimanche, et les pompiers étaient à l'étendre quand l'orage commença. Un mur croula alors, tuant deux pompiers et en blessant plusieurs autres.

Le bâtiment de la mission de la rue Troy a été détruite. Les pertes sont de \$10,000.

Orilla, Ont., 25 avril.—Un violent orage de pluie et de grêle est passé ici hier après-midi. Durant un quart d'heure il est tombé un orage de mieux conditionnés de grêlons de la grosseur d'un marbre à jouer. Plusieurs vitres ont été cassées.

ATTENTION!!

RE-OUVERTURE DU POSTE de COMMERCE 58, RUE DE LA COURONNE Samedi, le 20 Avril 1889

L'ancienne maison de commerce de H. Gagnon & Cie, sera ré-ouverte aux affaires, SAMEDI, le 20 AVRIL courant, par M. GEORGE DARVEAU, ci-devant de la maison bien connue de Z. Paquet. En changeant de nom le nouveau poste d'affaires entend conserver la popularité et la considération dont il jouissait sous ses anciens propriétaires et même augmenter son prestige, si possible. M. DARVEAU invite donc ses amis et toutes les anciennes pratiques de la maison à lui donner leur patronage. De son côté, il fera tous ses efforts pour mériter cette faveur, en offrant à tous des MARCHANDISES de CHOIX aux prix les plus raisonnables et les plus faciles du marché. Il s'occupera d'une manière particulière de L'IMPORTATION DES TWEEDS. Il informe les Dames qu'il a retenu les services d'une EXCELLENTE OUVRIÈRE en MODES DE LA CAMPAGNE, qu'il invite cordialement à venir visiter son installation. L'ENCOURAGEMENT LIBÉRAL. Les parents dont les enfants feront la PREMIÈRE COMMUNION cette année, trouveront dans l'assortiment une collection d'étoffes choisies pour cette circonstance solennelle. M. Darveau compte fermement que les GENS DE LA CAMPAGNE, qu'il invite cordialement à venir visiter son installation, L'ENCOURAGEMENT LIBÉRAL. L'assortiment comprend et le FOND de BANQUEROUTE de la maison Gagnon & Cie et des IMPORTATIONS de TOILES fraîches pour le printemps et l'été. Le fonds de banqueroute a été acheté à assez bon compte pour qu'il puisse être fouillé à un BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL. On trouve un nouveau magasin presque TOUT LE PERSONNEL de la MAISON Gagnon & Cie; ce que les ANCIENNES PRATIQUES ne manqueraient pas d'apprendre avec satisfaction. La PROMPTITUDE et la RAPIDITÉ du SERVICE seront l'objet d'une surveillance spéciale et constante.

GEORGE DARVEAU 58, Rue de la Couronne N. B. La maison est éclairée à la lumière électrique.

ED. N. BLAIS & CIE Rue de La Couronne (Téléphone 436)

Fanaux de voitures DERNIERS MODELES Des fabriques Anglaises et Américaines H. S. SCOTT & CIE 60, RUE ST-PIERRE TELEPHONE 133. Avril 20. e f 1 PIANOS et ORGUES T. F. G. FOISY & CIE MANUFACTURIERS ET REPRESENTANTS DES PAYS Américaines et Canadiennes Ont toujours en mains le plus grand assortiment de Pianos du Canada.

Organisation nouvelle pour le commerce du printemps Importations énormes et des mieux assorties Tweeds pour printemps et été Serges pour pardessus et habits Chapeaux de feutre, etc., etc. Merceries pour messieurs au complet. Prix marqué en regard de la rareté de l'argent. Spécialités dans les Indiennes Anglaises et Toiles Irlandaises importées directement. Etoffes à Roles Garnitures Peignées et Soies de fantaisie Toilettes pour dames dans tous les détails, achetées par un connaisseur et à des conditions qu'on n'oserait pas mentionner. Il nous faut vendre un lot énorme de marchandises, nous connaissons la rareté de l'argent; cependant, nous savons être en position de faire un chiffre d'affaires énorme. Profitez des déterminations

"WHITE" Représentant pour le district de Québec. L. N. MILLER, 166 rue du Roi, St-Roch, PURGEZ-VOUS! Voilà le printemps arrivé. C'est aussi le meilleur temps pour vous purger. Cependant vous ne sauriez le faire plus avantageusement qu'en employant les Pâtes Magiques de J. E. P. RACIOT. Ces pilules ne sont composées que d'herbes et de racines, et vous ne devez avoir aucune crainte en les prenant. Ces pilules vous permettront de travailler en les prenant. Vous pourrez même vous mouiller en les prenant sans aucun danger. Ce monsieur a aussi toutes sortes de remèdes sauvages, bons pour toutes les maladies. N'oubliez pas l'adresse: J. E. P. RACIOT, 25, rue Saint-Joseph, St-Roch. Les mêmes remèdes sont aussi en vente à Montréal, N° 1434, rue Notre-Dame, et à Sherbrooke, N° 9, rue du Pont.

ON DEMANDE DEUX JEUNES GENS ACTIFS ET INTELLIGENTS d'environ 18 ans pour porter le pain à domicile. Devront parler les deux langues et être bien recommandés. S'adresser à la Boulangerie HETHRINGTON, 336 rue Saint-Jean. ON DEMANDE Un jardinier pour l'hôtel St-Léon qui devra se rendre généralement utile. Il devra fournir de bonnes recommandations, s'adresser au bureau de GINGRAS, LANGLOIS & CIE 24 avril—e j n o

SYNDICAT DE QUEBEC 207 RUE ST-JOSEPH

BOITE DE PLOMB

—Guillemin vous a livré une boîte d'allumettes, la dernière provenant d'un paquet. Et chose à remarquer, elle portait une tache de cire faite par Guillemin dans la journée. Qu'est devenue cette boîte ?

—Je l'ignore absolument. J'ai dû la perdre dans mes caravanes. —En effet, vous l'avez laissée quelque part, mais c'est au milieu d'un amas de bachelottes et de brindelles composant un des foyers de l'incendie qui ont communiqué le feu de l'incendie à la maison de Mesnil. La providence a voulu que celui là ne s'enflammât point et servit de preuve contre vous.

—Je suis innocent fit Renard en frappant du pied le pavé de la salle. Qu'est ce que ça prouve une boîte d'allumettes ? Et de la régie encore ! Elles se ressemblent toutes..... Vous parlez d'une tache de cire, la belle affaire. Je puis prouver ce que j'ai fait dans ma journée. On peut me suivre de station en station. Les camarades déposeront devant la justice ; Serinet, Plumeau, Virolle, Marcaillon, Pierrotin. On m'a dit de me défier des gens de robe ! Ils vous feraient prendre un saint Jean-Baptiste pour un Judas Iscario-

—Je vous ai laissé parler, espérant que vous alliez vous défendre. Mais ni vos dénégations ni vos injures à l'égard de la justice ne me convaincront désormais. Tout vous accuse, et dans votre propre intérêt vous feriez mieux d'avouer la vérité. Les menaces faites à Mesnil, les soins exagérés de vous ménager un alibi : la découverte faite sur le théâtre de l'incendie d'une boîte d'allumettes achetée environ une heure avant le crime ; enfin la course faite par vous dans le haut pays, entre le moment où vous vous êtes étendus sur le parapet du parc en feignant d'y dormir, et celui où revenant de votre expédition vous êtes réellement tombé dans le sommeil de l'ivresse.

—Je suis innocent ! innocent innocent répéta Jobin Renard. —Voulez-vous signer votre interrogatoire ? —Je ne signerai rien ! fit Jobin. On écrit une chose ou on lit une autre. Vous êtes trop madras pour moi, Messieurs de la justice.

—Brigadier fit le juge de paix gardes cet homme en vue. —Arrête ! Arrête ! sans preuve ! C'est une infamie ! —On vous surveille, voilà tout. Je n'ordonne pas votre arrestation. Allez ! Jobin Renard sortit et Raimbaud fut appelé.

Le misérable était pâle comme un mort. De quelque chose qu'on lui parlât il s'effrayait d'avance. Peut-être savait-on qu'il avait à demi tué le petit Julien de Croissy.

nuit, dans un grand nombre d'endroits différents.

Le juge de paix le fit provisoirement arrêter.

Raimbaud serra la main de son camarade.

—On revient de la Nouvelle, murmura Jobin Renard.

—Tu ne seras pas condamné ! s'écria Raimbaud.

—Qui sait ! répéta Jobin, qui sait ! J'ai trouvé plus fin que moi.

Il témoigna une certaine indifférence, quand il vit que ses dénégations demeuraient sans résultat.

Pendant un moment Raimbaud erra dans la rue encombrée de matériaux calcinés. Il employait ses bras pour se donner une contenance. Tant que le juge de paix serait là avec le greffier et les gendarmes, il savait bien qu'il ne retrouverait point sa tranquillité.

Enfin, les ménagères du bas pays rentrèrent chez elle, les incendies furent paragés suivant les moyens de chacun, et il ne resta bientôt dans la rue que les hommes occupés à débarrasser les maisons atteintes ou à charger sur des charrettes les mobiliers à demi-brûlés.

Alors Raimbaud courut dans son logis et poussa le verrou.

—J'ai cru qu'ils allaient m'arrêter aussi ! fit-il.

VI

L'UN POUR L'AUTRE

Germaine calculait les désastres de la nuit. Une partie des meubles était brûlée ; l'armoire renfermant son linge n'existait plus. Quant aux réparations que nécessiterait la maison, elles ne devaient pas excéder quelques centaines de francs. L'escalier de pierre, les murs avaient résisté. Il faudrait seulement remplacer les fenêtres et la porte d'entrée.

—C'est la première t-elle attendre de l'être avant de la coucher. L' Jobin Renard avait appelé les violences de sa femme en dessous, avec un sentiment de craintive défiance.

—Raimbaud, dit-elle, il reste des planches dans l'appentis, emprunte quelques clous et fais une porte ; si mauvaise qu'elle soit, elle me défendra contre la curiosité des voisins. Je ne veux pas plus de leur pitié que de leur surveillance.

Raimbaud obéit. Avec l'adresse de l'ouvrier qui doit donner un coup de rabot, mania une varlope ou une scie, il se mit à l'œuvre docilement, et au bout de deux heures la maison se trouvait close. Des rideaux pendus devant les fenêtres arrêtaient les regards indiscrets.

Pendant ce temps Germaine s'occupait des enfants. Il ne restait plus rien de la modeste layette de son fils ; le feu avait dévoré. Heureusement celle de Julien placée à part dans une commode demeurait intacte. La jeune femme pleura d'angoisse en retournant dans ses bras l'enfant de madame de Croissy qui pleurait. Elle dut parer Pierre d'une des chemises garnies de dentelles de son frère de lait, couvrir sa tête d'un béguin brodé, et en dépit d'elle-même, le voyant si beau sous cette bâtisse, ces broderies et ces dentelles, elle se prit à regretter elle aussi de n'être point une femme riche, pouvant entourer son fils de tous les luxes, de toutes les galeries. La vue de Julien, dont la tête pâle sortait des bandelettes sanglantes, arrêta sur ses lèvres une expression de regret.

—Raimbaud, dit-elle à son mari, le châtimement de Dieu est sur nous et c'est justice. Tu paieras cher en ce monde, comme en l'autre, le sang innocent versé hier au soir. Tu as voulu assassiner ta femme, et tu as frappé le fils de madame de Croissy..... On vient d'emmener en prison celui qui fut ton tentateur et ton mauvais ange : il est coupable tu le dévines, et je le sais..... La justice le prend et le sépare de toi à jamais..... Il aura le temps de songer dans son exil de la nouvelle Célanonie au danger qu'il y a à brouiller les ménages et à menacer les patrons..... Mais toi, toi qu'il a perdu, toi qui as renié ton amour pour ta femme, comment expiera-t-il jamais le mal commis, le désespoir dans lequel tu m'as plongé ?

(A continuer.)

ATTENTION !

Le succès remporté jusqu'à ce jour depuis leur ouverture par MM. Fortier & Royer prouve que, la pratique qui a bien voulu encourager cette nouvelle maison, a été satisfaite de ses achats

L'assortiment varié et de goût qui s'étale sur les tablettes, et en même temps que la politesse avec laquelle on est certain d'être servi, devrait attirer tout Québec à se rendre au poste No. 11, rue Notre-Dame.

12 Caisses de Marchandises nouvelles comprenant un assortiment complet en cachemire noir et couleur, jerseys job, crêpes dans tous les prix, tweeds et serges noirs.

QU'ON SE RENDE EN FOULE CHEZ

FORTIER & ROYER

11, RUE NOTRE-DAME

PLUS DE MAUX DE DENTS! PAR L'EMPLOI DE L'Elizir, Poudre et Pâte Dentifrices DES RR. PP. BÉNÉDICTINS de l'Abbaye de Scillac (Gironde) DOM MAGUELONNE, Prieur de Scillac d'Or, Brucelles 1880, Londres 1884 Les plus hautes récompenses INVENTÉ EN L'AN 1373 PAR LE PRIEUR PIERRE BOURSAUD

En vente chez Garrigue et Jarras 16, RUE ST-JEAN



A. S. PFEIFFER & CIE Etablissement de nettoyage de tapis, faisant partie de leurs ouvrages de teinturerie bien connue

NOTES

La clôture des cours de l'Ecole des Arts a eu lieu hier soir. L'honorable colonel Rhodes, M. le curé Labelle et plusieurs autres personnes y assistaient. Lundi prochain aura lieu la clôture solennelle de l'exposition des arts.

La Compagnie du pont n'a encore reçu aucune soumission du gouvernement fédéral en réponse à sa demande de subside ou d'un aide quelconque.

Plus de cinquante voiliers sont en ce moment en route pour Québec.

Le gouvernement fédéral va être obligé de payer encore un quart de million de piastres pour faire reviser les listes électorales, cette année.

La compagnie du Pacifique a décidé d'organiser un train-éclair qui fera le service entre Montréal et Toronto en huit heures.

Une dépêche particulière d'Ottawa nous apprend que la session ne sera pas close avant la fin de la première semaine de mai.

Une lettre reçue de l'honorable M. Brossé, datée de Paris le 11 avril, annonce qu'il a fait la traversée la plus heureuse sans un instant de maladie. Il devait partir le lendemain pour rejoindre à Florence, son ami, M. Côté, de St-Hyacinthe.

Madame Sarah Bernhardt vient de terminer sa grande tournée en Europe. A Turin seul, elle a donné cinq représentations, son homme d'affaires a réalisé pour son propre compte un bénéfice net de \$10,000.00.

C'était hier le quarantième anniversaire de l'incendie du Palais Législatif à Montréal. Les dernières traces de l'édifice ont depuis longtemps disparu, le site étant maintenant occupé par le marché Ste-Anne.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. Le cabinet était au grand complet.

Quelqu'un qui a assisté à une répétition de la comédie de M. LeMay, qui sera jouée demain soir, à l'Académie de Musique, nous assure que c'est une œuvre d'un haut mérite au point de vue de la scène et de la littérature. C'est donc un devoir pour tous les hommes de goût d'aller entendre cette pièce.

Les travailleurs de la pensée ne sont pas nombreux parmi nous, et ils ont droit à notre admiration.

Notre indifférence serait coupable, car elle ne pourrait que les décourager.

Une comédie écrite avec esprit doit nous intéresser autant que les facettes des faux négés.

L'hon. M. Mercier, comme on le sait, est le parrain de l'œuvre nouvelle.

NOUVELLES LOCALES

Conseil-de-Ville

Séance spéciale hebdomadaire ce soir à 7.30 heures.

ORDRE DU JOUR

799e rapport du comité des chemins (Kléairer l'Hôtel-de-Ville à la lumière électrique); 455e rapport du comité de l'aqueduc (Soumissions pour fournitures 1889-1890); deuxième lecture et adoption des règlements suivants: 1o Règlement pour permettre la vente des vignes en dehors des marchés de la cité; 2o Règlement pour amender le règlement No. 282, passé le 15 février 1889 amendant le règlement No. 200, pour lesquelles il faut la présence de seize membres du conseil.

Le procès de Morrison

On dit que les amis de Morrison, qui vient d'être arrêté à Mégantic, désirent que son procès s'instruise à Québec.

Telephone

Le Collège de Lévis aura désormais le service du téléphone, de sorte qu'on pourra téléphoner de Québec à cette institution, ce qui sera très commode pour les parents qui y ont des enfants.

Le vapeur "Etoile"

Le vapeur l'Etoile qui fait le service des Grondines, de St-Jean Deschallons, de Deschambault, de Luthinière, du Platon et du Cap Santé, fera son premier voyage aujourd'hui.

Mors aux dents

Un cheval de charretier a pris pour hier soir à la Basse-Ville et dirigea sa course sur la rue St-Pierre. Il put cependant être arrêté au coin de la rue St-Paul, sans avoir causé d'accident.

La voiture a été quelque peu avariée.

En bons

A une assemblée des citoyens du village Lauzon, Lévis, tenue hier matin, il a été résolu, par un vote de 25 contre 2, d'accorder un bonus de \$10,000 pour l'établissement d'une manufacture quelconque en cet endroit.

Travaux d'embellissement

Les travaux d'embellissement sur la place de l'ancien marché de la Haute-Ville, commencés l'année dernière, ne paraissent pas devoir être repris de sitôt.

Tous ceux qui jettent un coup-d'œil sur la place, doivent se demander, comme nous, si nous allons être privés encore longtemps de cet embellissement tant désiré.

Accident

Une jeune fille, en voulant débarquer des petits chiens, hier soir, a perdu l'équilibre et est tombée sur la rue. Dans sa chute elle a été infligée une blessure assez grave au visage d'où le sang s'échappait en abondance.

Un médecin fut mandé et lui prodigua ses soins.

Eboulements de pierre

On nous informe que de temps à autre des pierres se détachent du cap en face de la citadelle et viennent rouler dans la rue. En certains endroits, de grosses roches, minées par le froid et le dégel, menacent à tout instant de s'écrouler. Les autorités feraient bien d'y voir.

Mieux

Le lieutenant-colonel Montizambert a repris le commandement de la batterie B depuis quelques jours, après une maladie longue et grave.

Arrestation d'un voleur

Le grand constable Groleau a arrêté mardi vers 5 heures, à St-François de la Beauce, un jeune homme du nom de Beucher. On dit qu'il a volé à St-Théodore.

En le fouillant, on a trouvé sur lui tout ce qui est nécessaire à un bon voleur pour pénétrer, la nuit, dans une maison. Suivant certaines confidences qu'il aurait faites à un de ses amis, il devait opérer chez M. Renaud, marchand de paroisse assommée, pendant la nuit. On doit le descendre à la prison de St-Joseph.

LOTÉRIE NATIONALE

22ème tirage

MERCREDI 15 Mai 1889

A 2 heures P. M.

Au cabinet de Lecture paroissial, à Montréal, Canada.

VALEUR DES LOTS \$50,000

GROS LOT UN IMMEUBLE DE \$5,000

CLASSE D

Le 22ème tirage

ACURA LIBU

MERCREDI 15 Mai 1889

A 2 heures P. M.

Au cabinet de Lecture paroissial, à Montréal, Canada.

VALEUR DES LOTS \$50,000

GROS LOT UN IMMEUBLE DE \$5,000

2307 LOTS VALENT \$50,000.00

Cri du Etiket \$1.00

Les demandes de billets seront reçues jusqu'à MIDI, le jour du tirage.

LE SECRETAIRE, S. E. LEFEBVRE,

BUREAUX: 19 Rue St-Jacques

MONTREAL, CANADA.

Victor Marier

Agent pour la vente des billets à Québec, et à toute demande de billets par lettre doit être adressée, No. 83, rue d'Aiguillon.

Pour la commodité du public des dépôts de Billets ont été faits chez Messieurs ALPHONSE LEGARE, rue Desjardins; FERDINAND BELAND, 264, rue St-Jean; J. O. LEBLANC & FRERES, 27, rue Barade; I. P. DEBY, 40 rue St-Pierre; JOS. THÉRIER, 66, rue St-Valier, St-Sauveur; JOS. COFFÉ, 243, rue St-Paul; JOS. DONATI, 151, rue St-Joseph.

Avis spécial aux Cultivateurs

CHANCE DE FAIRE DE L'ARGENT !

Primes accordées aux plus beaux produits provenant des graines que nous vendons

La célèbre PHARMACIE ST-ROCH, (côté du magasin de hautes nouveautés de M. Z. PARENT, si bien connue du public), vient d'inaugurer un système profitable, dans lequel les intérêts de la classe agricole sont particulièrement en jeu. En effet, cette pharmacie a importé des pays réputés les plus productifs un lot considérable de graines, entre autres, les graines suivantes sur lesquels des prix sont attachés.

Pour le plus beau chou. \$10.00

Pour le plus beau navet. 5.00

Pour le plus bel oignon. 5.00

P. S.—Il est bien entendu que ces prix seront payables en argent. Toutes commandes venant de la campagne seront remplies et expédiées sans délai.

Dr S. LEFRANCOIS

RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

(En face du Presbytère)

FEUTRE POUR TAPIS

"CEDRE ROUGE"

Pour préserver du froid des planchers humides et inégaux, et pour la protection contre la vermine, ce tapis est sans égal.

N'en demandez pas d'autres à votre tapissier.

Aussi feutre goudronné employé avec efficacité pour envelopper les fourrures, en été.

Aussi papeteries de toutes sortes, en gros et en détail.

J. & W. REID

124, rue St. Paul.

Québec, 15 avril 1889 E. & J. Im

AVANDREOU A LOUER

1° Une terre située à ST-BASILE près de la Station du chemin de fer, contenant 113 arpents en superficie, avec bâtisses.

2° Une terre située à ST-JEAN DESCHALLONS, contenant en superficie 150 arpents avec bâtisses.

3° Un lot de grève située à LEVIS, au lieu appelé Windsor orce contenant en superficie 3 arpents

Conditions faciles

S'adresser au

CREDIT FONCIER FRANCO CANADIEN

56 rue St-Pierre Québec.

24 avril—e j G f d



L'EAU ST-LEON

C'est la vie; elle donne de la vigueur et rétablit la santé. En voulez-vous une preuve? Ecoutez M. Charlebois, conducteur sur le C. P. R.

"Depuis quelques années, j'étais victime de la dyspepsie, je n'avais pas d'appétit, ne digérais qu'un peu de pain et d'eau et étais attaqué de la maladie des rognons. Je bus de l'eau St-Léon chaude, et maintenant j'ai recouvré la santé, et cela grâce à l'eau minérale de St-Léon.

Nous avons des machines hydrauliques d'une grande force

MM. CÉLESTIN LAPOINTE, ferblantier, plombier Basse-Ville, et JOS. FLORIAN LEBEL, mécanicien de Lévis, ont le plaisir d'annoncer au public qu'ils ont continuellement en vente des moteurs hydrauliques fabriqués par eux-mêmes et qu'ils peuvent garantir pour la force et la qualité. Déjà plusieurs de ces moteurs ont été vendus à des manufacturiers et imprimeurs et tous sont très satisfaits de leur fonctionnement, et en font la plus grande louange. Avis donc à MM. les manufacturiers et imprimeurs.

Un de ces moteurs qui fait mouvoir quatre presses aux bureaux de L'Electeur et de La Justice est visible chaque jour.

CÉLESTIN LAPOINTE,

Rue Notre-Dame Basse-Ville, Québec

JOS. FLORIAN LEBEL, Lévis.

CERT ESPACE EST RESERVE POUR FOND DE BANQUETIEROTTE

Voir l'annonce dans quelques jours.

DERNIERE EDITION

5 HRS. P. M.

LE MARQUIS DE LANSDOWNE

Nous voyons par les journaux anglais que Lord et Lady Lansdowne meinent un grand train de vie aux Indes.

Le personnel domestique de Son Excellence est sous le contrôle du capitaine Streetfield.

Le vice-roi des Indes s'est acquis de plus en plus une grande popularité.

On dit que Lord Lansdowne parle toujours avec bonheur du Canada et qu'il entretient l'espoir de pouvoir trouver une occasion pour nous faire visite.

DEPART DE LEROYER

Leroyer le compagnon de MacMahon qui ont été arrêtés à Montréal.

TENTATIVE DE SUICIDE

Un prisonnier essaie à se pendre dans sa cellule.

Vers onze heures, hier matin, on entendit des gémissements provenant des cellules attenantes à la Cour de Police.

C'était un nommé Louis Masson, briquetier, âgé de 35 ans, demeurant sur la rue Saint-Constant.

Le commissaire général du gouvernement de la Jamaïque, selon toute probabilité, on embarquera les quinze cents ouvriers.

Le budget supplémentaire pour l'exercice de 1890 contient les items suivants pour ce qui se rapporte à la province de Québec.

DERNIERESEDEPECHE

Boulangier a Londres

Une offre au general

LE CANAL DE PANAMA

L'immigration aux États Unis

Bruxelles, 26 avril.—Le général Boulanger, le comte Dillon, M. Rochefort et cinq autres membres du comité boulangiste sont rendus en Angleterre.

La fièvre jaune en Floride

New-York, 26 avril.—La nouvelle de l'apparition d'un cas de fièvre jaune à Sanford (Floride) a causé une émotion.

Mme d'Or

Victoria, C. A. 26 avril.—On trouva du quartz d'or en abondance dans l'île Texada.

Le pouvoir temporel du Pape

Rome, 26 avril.—Une scène remarquable s'est produite hier au Congrès catholique.

Le président Carnot et Edison

Paris, 26 avril.—Le président Carnot s'est montré plein d'attention et de courtoisie envers Edison.

Decede

M. James Thompson, ancien et respectable citoyen de cette ville est mort hier après-midi.

Fausse nouvelle

Dernièrement une lettre reçue à Québec de Michigan, annonçant que M. W. J. Cassin s'était noyé accidentellement en cette endroit.

La greve au Victoria

Victoria, 26 avril.—Plusieurs membres du parlement ont laissé la chambre hier après-midi.

Nouvelles d'Ottawa

Ottawa, 26 avril.—Plusieurs membres du parlement ont laissé la chambre hier après-midi.

Le premier ministre Taafé a promis aujourd'hui à une députation des cochers que leurs grèves seraient prises en considération.

On dit que la députation aura demain une entrevue avec l'empereur.

Les directeurs des compagnies de tramways ont consenti à reprendre les chemins de la grève.

3 heures. On croit que la prorogation des chambres aura lieu lundi ou mardi prochain.

—L'hon. M. Chapleau a pris son siège à la chambre, pour la première fois, hier après-midi.

M. Charles Champagne, M.P.P., est en cette ville.

L'amiral Brown de Coustou, commandant de l'escadre de l'Atlantique de la flotte française, arrivera à Québec le 24 juin.

Le vaisseau-amiral sera aussi accompagné de deux autres vaisseaux de guerre.

L'ouverture de l'exposition des travaux exécutés par les élèves de l'école des arts et métiers a eu lieu hier soir.

Le grand pont appartenait à la municipalité de la paroisse.

Une dépêche nous annonce les deux faillites suivantes: M. Polycarpe Bernier, marchand de Deschambault.

L'honorable M. Starnes est arrivé en cette ville ce matin. Il a été assermenté devant les ministres et a pris possession de ses chambres.

La cour de révision a siégé ce matin. Les juges présents étaient les honorables MM. Caron, Andrews et Larue.

NOUVELLES LOCALES

Tribunaux correctionnels

Absolument rien à la cour de police ce matin.

Un militaire qui a sacrifié Daechus a été acquitté.

Mort subite

Cet après-midi M. le coroner Belleau est traversé à Lévis afin de tenir une enquête au sujet de la mort d'un enfant.

Sport

M. Williams, un des employés de la maison James Ross & Cie et qui est bien connu à Québec comme bicycliste est à s'entraîner afin de prendre part au grand concours qui aura lieu à Ottawa durant le cours de l'été.

Les huîtres

Il est rarement donné aux amateurs d'huîtres de trouver à cette saison-ci, des huîtres aussi fraîches et en aussi grande quantité que celles qui sont quotidiennement servies au restaurant de W. Savard.

M. Savard en fait une spécialité, et afin de ne pas décevoir ses nombreux clients il a fait venir encore ces jours-ci, une grande quantité d'huîtres fraîches qui seront vendues comme par le passé au verre, en écuelles, en soups et à 25 le quart. Avis aux amateurs.

Vandalisme

Depuis quelque temps il semblait que des gaminis ou toute autres gens mal intentionnés se plaisent à détériorer la propriété. Quelques marchands de cette ville se plaignent qu'ils constatent que les vitrines de leur magasin sont souillées de boue.

Quatre grandes vitres (plate glass) ont été coupées assez sérieusement, et cela semble être évidemment fait avec esprit de malice.

Il y a pourtant un gardien de nuit dans ces environs, et la police aussi se montre de temps en temps; aux parcs consécutif de veiller à la propriété des citoyens.

On voudrait bien se rappeler que c'est mardi prochain le 30 avril qu'un cercle d'amateurs de cette ville et de Montréal donnera une soirée dramatique et musicale à la salle du Conseil de Saint-Sauveur.

Un quatuor composé de voix spherbes nous donnera de magnifiques morceaux de chant du célèbre compositeur Laurent de Rille.

On désigne aujourd'hui sous le nom de «Vocalion» un instrument nouveau, de la nature de l'orgue avec lequel il offre une grande analogie de caractère.

La commission du hâvre fait construire en ce moment un vaste édifice au coin des rues St. Jacques et Prince Edouard.

Decede

M. James Thompson, ancien et respectable citoyen de cette ville est mort hier après-midi.

La commission du hâvre fait construire en ce moment un vaste édifice au coin des rues St. Jacques et Prince Edouard.

On désigne aujourd'hui sous le nom de «Vocalion» un instrument nouveau, de la nature de l'orgue avec lequel il offre une grande analogie de caractère.

La commission du hâvre fait construire en ce moment un vaste édifice au coin des rues St. Jacques et Prince Edouard.

On désigne aujourd'hui sous le nom de «Vocalion» un instrument nouveau, de la nature de l'orgue avec lequel il offre une grande analogie de caractère.

La commission du hâvre fait construire en ce moment un vaste édifice au coin des rues St. Jacques et Prince Edouard.

On désigne aujourd'hui sous le nom de «Vocalion» un instrument nouveau, de la nature de l'orgue avec lequel il offre une grande analogie de caractère.

En retard

Le bateau de Montréal, n'est arrivé ce matin qu'à 11.15 heures, ayant été retardé à Sorel par la brume.

Recettes du Grand-Tronc

Recettes du trafic du Grand-Tronc pour le semaine finissant le 20 avril 1889.

M. James Foy, de cette ville, neveu de M. J. A. Pidgeon, de Percé, Gaspé, a passé avec grand succès ses examens de médecine à l'Université-Laval.

Le grand pont appartenait à la municipalité de la paroisse.

Une dépêche nous annonce les deux faillites suivantes: M. Polycarpe Bernier, marchand de Deschambault.

L'honorable M. Starnes est arrivé en cette ville ce matin. Il a été assermenté devant les ministres et a pris possession de ses chambres.

La cour de révision a siégé ce matin. Les juges présents étaient les honorables MM. Caron, Andrews et Larue.

NOUVELLES LOCALES

Tribunaux correctionnels

Absolument rien à la cour de police ce matin.

Un militaire qui a sacrifié Daechus a été acquitté.

Mort subite

Cet après-midi M. le coroner Belleau est traversé à Lévis afin de tenir une enquête au sujet de la mort d'un enfant.

Sport

M. Williams, un des employés de la maison James Ross & Cie et qui est bien connu à Québec comme bicycliste est à s'entraîner afin de prendre part au grand concours qui aura lieu à Ottawa durant le cours de l'été.

Les huîtres

Il est rarement donné aux amateurs d'huîtres de trouver à cette saison-ci, des huîtres aussi fraîches et en aussi grande quantité que celles qui sont quotidiennement servies au restaurant de W. Savard.

M. Savard en fait une spécialité, et afin de ne pas décevoir ses nombreux clients il a fait venir encore ces jours-ci, une grande quantité d'huîtres fraîches qui seront vendues comme par le passé au verre, en écuelles, en soups et à 25 le quart. Avis aux amateurs.

Vandalisme

Depuis quelque temps il semblait que des gaminis ou toute autres gens mal intentionnés se plaisent à détériorer la propriété. Quelques marchands de cette ville se plaignent qu'ils constatent que les vitrines de leur magasin sont souillées de boue.

Quatre grandes vitres (plate glass) ont été coupées assez sérieusement, et cela semble être évidemment fait avec esprit de malice.

Il y a pourtant un gardien de nuit dans ces environs, et la police aussi se montre de temps en temps; aux parcs consécutif de veiller à la propriété des citoyens.

On voudrait bien se rappeler que c'est mardi prochain le 30 avril qu'un cercle d'amateurs de cette ville et de Montréal donnera une soirée dramatique et musicale à la salle du Conseil de Saint-Sauveur.

Un quatuor composé de voix spherbes nous donnera de magnifiques morceaux de chant du célèbre compositeur Laurent de Rille.

On désigne aujourd'hui sous le nom de «Vocalion» un instrument nouveau, de la nature de l'orgue avec lequel il offre une grande analogie de caractère.

La commission du hâvre fait construire en ce moment un vaste édifice au coin des rues St. Jacques et Prince Edouard.

Decede

M. James Thompson, ancien et respectable citoyen de cette ville est mort hier après-midi.

La commission du hâvre fait construire en ce moment un vaste édifice au coin des rues St. Jacques et Prince Edouard.

On désigne aujourd'hui sous le nom de «Vocalion» un instrument nouveau, de la nature de l'orgue avec lequel il offre une grande analogie de caractère.

La commission du hâvre fait construire en ce moment un vaste édifice au coin des rues St. Jacques et Prince Edouard.

On désigne aujourd'hui sous le nom de «Vocalion» un instrument nouveau, de la nature de l'orgue avec lequel il offre une grande analogie de caractère.

La commission du hâvre fait construire en ce moment un vaste édifice au coin des rues St. Jacques et Prince Edouard.

On désigne aujourd'hui sous le nom de «Vocalion» un instrument nouveau, de la nature de l'orgue avec lequel il offre une grande analogie de caractère.

FAITS DIVERS

En retard

Le bateau de Montréal, n'est arrivé ce matin qu'à 11.15 heures, ayant été retardé à Sorel par la brume.

Recettes du Grand-Tronc

Recettes du trafic du Grand-Tronc pour le semaine finissant le 20 avril 1889.

M. James Foy, de cette ville, neveu de M. J. A. Pidgeon, de Percé, Gaspé, a passé avec grand succès ses examens de médecine à l'Université-Laval.

Le grand pont appartenait à la municipalité de la paroisse.

Une dépêche nous annonce les deux faillites suivantes: M. Polycarpe Bernier, marchand de Deschambault.

L'honorable M. Starnes est arrivé en cette ville ce matin. Il a été assermenté devant les ministres et a pris possession de ses chambres.

La cour de révision a siégé ce matin. Les juges présents étaient les honorables MM. Caron, Andrews et Larue.

NOUVELLES LOCALES

Tribunaux correctionnels

Absolument rien à la cour de police ce matin.

Un militaire qui a sacrifié Daechus a été acquitté.

Mort subite

Cet après-midi M. le coroner Belleau est traversé à Lévis afin de tenir une enquête au sujet de la mort d'un enfant.

Sport

M. Williams, un des employés de la maison James Ross & Cie et qui est bien connu à Québec comme bicycliste est à s'entraîner afin de prendre part au grand concours qui aura lieu à Ottawa durant le cours de l'été.

Les huîtres

Il est rarement donné aux amateurs d'huîtres de trouver à cette saison-ci, des huîtres aussi fraîches et en aussi grande quantité que celles qui sont quotidiennement servies au restaurant de W. Savard.

M. Savard en fait une spécialité, et afin de ne pas décevoir ses nombreux clients il a fait venir encore ces jours-ci, une grande quantité d'huîtres fraîches qui seront vendues comme par le passé au verre, en écuelles, en soups et à 25 le quart. Avis aux amateurs.

Vandalisme

Depuis quelque temps il semblait que des gaminis ou toute autres gens mal intentionnés se plaisent à détériorer la propriété. Quelques marchands de cette ville se plaignent qu'ils constatent que les vitrines de leur magasin sont souillées de boue.

Quatre grandes vitres (plate glass) ont été coupées assez sérieusement, et cela semble être évidemment fait avec esprit de malice.

Il y a pourtant un gardien de nuit dans ces environs, et la police aussi se montre de temps en temps; aux parcs consécutif de veiller à la propriété des citoyens.

On voudrait bien se rappeler que c'est mardi prochain le 30 avril qu'un cercle d'amateurs de cette ville et de Montréal donnera une soirée dramatique et musicale à la salle du Conseil de Saint-Sauveur.

Un quatuor composé de voix spherbes nous donnera de magnifiques morceaux de chant du célèbre compositeur Laurent de Rille.

On désigne aujourd'hui sous le nom de «Vocalion» un instrument nouveau, de la nature de l'orgue avec lequel il offre une grande analogie de caractère.

La commission du hâvre fait construire en ce moment un vaste édifice au coin des rues St. Jacques et Prince Edouard.

Decede

M. James Thompson, ancien et respectable citoyen de cette ville est mort hier après-midi.

La commission du hâvre fait construire en ce moment un vaste édifice au coin des rues St. Jacques et Prince Edouard.

On désigne aujourd'hui sous le nom de «Vocalion» un instrument nouveau, de la nature de l'orgue avec lequel il offre une grande analogie de caractère.

La commission du hâvre fait construire en ce moment un vaste édifice au coin des rues St. Jacques et Prince Edouard.

On désigne aujourd'hui sous le nom de «Vocalion» un instrument nouveau, de la nature de l'orgue avec lequel il offre une grande analogie de caractère.

La commission du hâvre fait construire en ce moment un vaste édifice au coin des rues St. Jacques et Prince Edouard.

On désigne aujourd'hui sous le nom de «Vocalion» un instrument nouveau, de la nature de l'orgue avec lequel il offre une grande analogie de caractère.

FAITS DIVERS

En retard

Le bateau de Montréal, n'est arrivé ce matin qu'à 11.15 heures, ayant été retardé à Sorel par la brume.

Recettes du Grand-Tronc

Recettes du trafic du Grand-Tronc pour le semaine finissant le 20 avril 1889.

M. James Foy, de cette ville, neveu de M. J. A. Pidgeon, de Percé, Gaspé, a passé avec grand succès ses examens de médecine à l'Université-Laval.

Le grand pont appartenait à la municipalité de la paroisse.

Une dépêche nous annonce les deux faillites suivantes: M. Polycarpe Bernier, marchand de Deschambault.

L'honorable M. Starnes est arrivé en cette ville ce matin. Il a été assermenté devant les ministres et a pris possession de ses chambres.

La cour de révision a siégé ce matin. Les juges présents étaient les honorables MM. Caron, Andrews et Larue.

NOUVELLES LOCALES

Tribunaux correctionnels

Absolument rien à la cour de police ce matin.

Un militaire qui a sacrifié Daechus a été acquitté.

Mort subite

Cet après-midi M. le coroner Belleau est traversé à Lévis afin de tenir une enquête au sujet de la mort d'un enfant.

Sport

M. Williams, un des employés de la maison James Ross & Cie et qui est bien connu à Québec comme bicycliste est à s'entraîner afin de prendre part au grand concours qui aura lieu à Ottawa durant le cours de l'été.

Les huîtres

Il est rarement donné aux amateurs d'huîtres de trouver à cette saison-ci, des huîtres aussi fraîches et en aussi grande quantité que celles qui sont quotidiennement servies au restaurant de W. Savard.

M. Savard en fait une spécialité, et afin de ne pas décevoir ses nombreux clients il a fait venir encore ces jours-ci, une grande quantité d'huîtres fraîches qui seront vendues comme par le passé au verre, en écuelles, en soups et à 25 le quart. Avis aux amateurs.

Vandalisme

Depuis quelque temps il semblait que des gaminis ou toute autres gens mal intentionnés se plaisent à détériorer la propriété. Quelques marchands de cette ville se plaignent qu'ils constatent que les vitrines de leur magasin sont souillées de boue.

Quatre grandes vitres (plate glass) ont été coupées assez sérieusement, et cela semble être évidemment fait avec esprit de malice.

Il y a pourtant un gardien de nuit dans ces environs, et la police aussi se montre de temps en temps; aux parcs consécutif de veiller à la propriété des citoyens.

On voudrait bien se rappeler que c'est mardi prochain le 30 avril qu'un cercle d'amateurs de cette ville et de Montréal donnera une soirée dramatique et musicale à la salle du Conseil de Saint-Sauveur.

Un quatuor composé de voix spherbes nous donnera de magnifiques morceaux de chant du célèbre compositeur Laurent de Rille.

On désigne aujourd'hui sous le nom de «Vocalion» un instrument nouveau, de la nature de l'orgue avec lequel il offre une grande analogie de caractère.

La commission du hâvre fait construire en ce moment un vaste édifice au coin des rues St. Jacques et Prince Edouard.

Decede

M. James Thompson, ancien et respectable citoyen de cette ville est mort hier après-midi.

La commission du hâvre fait construire en ce moment un vaste édifice au coin des rues St. Jacques et Prince Edouard.

On désigne aujourd'hui sous le nom de «Vocalion» un instrument nouveau, de la nature de l'orgue avec lequel il offre une grande analogie de caractère.

La commission du hâvre fait construire en ce moment un vaste édifice au coin des rues St. Jacques et Prince Edouard.

On désigne aujourd'hui sous le nom de «Vocalion» un instrument nouveau, de la nature de l'orgue avec lequel il offre une grande analogie de caractère.

La commission du hâvre fait construire en ce moment un vaste édifice au coin des rues St. Jacques et Prince Edouard.

On désigne aujourd'hui sous le nom de «Vocalion» un instrument nouveau, de la nature de l'orgue avec lequel il offre une grande analogie de caractère.

FAITS DIVERS

En retard

Le bateau de Montréal, n'est arrivé ce matin qu'à 11.15 heures, ayant été retardé à Sorel par la brume.

Recettes du Grand-Tronc

Recettes du trafic du Grand-Tronc pour le semaine finissant le 20 avril 1889.

M. James Foy, de cette ville, neveu de M. J. A. Pidgeon, de Percé, Gaspé, a passé avec grand succès ses examens de médecine à l'Université-Laval.

Le grand pont appartenait à la municipalité de la paroisse.

Une dépêche nous annonce les deux faillites suivantes: M. Polycarpe Bernier, marchand de Deschambault.

L'honorable M. Starnes est arrivé en cette ville ce matin. Il a été assermenté devant les ministres et a pris possession de ses chambres.

La cour de révision a siégé ce matin. Les juges présents étaient les honorables MM. Caron, Andrews et Larue.

NOUVELLES LOCALES

Tribunaux correctionnels

Absolument rien à la cour de police ce matin.

Un militaire qui a sacrifié Daechus a été acquitté.

Mort subite

Cet après-midi M. le coroner Belleau est traversé à Lévis afin de tenir une enquête au sujet de la mort d'un enfant.

Sport

M. Williams, un des employés de la maison James Ross & Cie et qui est bien connu à Québec comme bicycliste est à s'entraîner afin de prendre part au grand concours qui aura lieu à Ottawa durant le cours de l'été.

Les huîtres

Il est rarement donné aux amateurs d'huîtres de trouver à cette saison-ci, des huîtres aussi fraîches et en aussi grande quantité que celles qui sont quotidiennement servies au restaurant de W. Savard.

M. Savard en fait une spécialité, et afin de ne pas décevoir ses nombreux clients il a fait venir encore ces jours-ci, une grande quantité d'huîtres fraîches qui seront vendues comme par le passé au verre, en écuelles, en soups et à 25 le quart. Avis aux amateurs.

Vandalisme

Depuis quelque temps il semblait que des gaminis ou toute autres gens mal intentionnés se plaisent à détériorer la propriété. Quelques marchands de cette ville se plaignent qu'ils constatent que les vitrines de leur magasin sont souillées de boue.

Quatre grandes vitres (plate glass) ont été coupées assez sérieusement, et cela semble être évidemment fait avec esprit de malice.

Il y a pourtant un gardien de nuit dans ces environs, et la police aussi se montre de temps en temps; aux parcs consécutif de veiller à la propriété des citoyens.

On voudrait bien se rappeler que c'est mardi prochain le 30 avril qu'un cercle d'amateurs de cette ville et de Montréal donnera une soirée dramatique et musicale à la salle du Conseil de Saint-Sauveur.

Un quatuor composé de voix spherbes nous donnera de magnifiques morceaux de chant du célèbre compositeur Laurent de Rille.

On désigne aujourd'hui sous le nom de «Vocalion» un instrument nouveau,